

CE extraordinaire du Lundi 11 Mai 2020

Rédigé par les RPE

Présents : Mme Chelini, Mme Cuny, Mme Benard, M. Dumas-Pilhou, Mme Gounot, Mme Guirchoun, Mme Bruder, M. Missenard, Amine, Agathe, Fanny, Christèle

Ce CE a pour objectif de présenter aux RPE le protocole qui sera mis en place dans l'école à partir du 14 mai 2020. Si tout va bien une lettre explicative sera envoyée aux familles dès ce soir.

1 seule enseignante assurera les cours en présentiel car droit enseignant/parent de rester à distance pour garde d'enfant.

Mme Bruder et Mme Chelini ont fait appel à ce droit pour s'occuper de leurs enfants

Seule Mme Gounot reprend la classe en présentiel des GS/enfants prioritaires. L'inspection fait un point pour voir s'ils peuvent envoyer des enseignants remplaçants. Les autres enseignants de l'école continuent d'assurer les cours à distance. Les autres enseignants feront le distanciel de Mme Gounot pour ne pas qu'elle fasse et le distanciel et le présentiel.

Les groupes ont encore changé après la date limite d'envoi des décisions des parents pour la reprise de l'école en présentiel : Certains parents ont changé d'avis avec des nouveaux enfants qui viennent et d'autres ne viennent plus... L'organisation est compliquée

Il y a des impératifs sanitaires à respecter pour la mise en place du protocole.

Donc les mesures prises en conséquence. Le protocole est très strict.

Forte inquiétude des enseignants de respecter des règles aussi strictes pour des enfants de cet âge. **Attention** si des enfants ne respectent pas les règles du protocole ces enfants ne pourront pas être gardés en présentiel.

Règles énoncées dans la lettre :

- Pas de passation d'objet entre les enfants. Pas de cadeau, jouets, etc. pour les copains
- Gestes barrières à respecter : comme lavage des mains, distance de sécurité etc.
- Si un élève ne respecte pas ces gestes barrières, l'école se verra dans l'obligation de le refuser par la suite pour assurer sa sécurité et celle des autres
- Prise de température le matin à la maison : Fièvre dès 37,8°C impose de rester chez lui
- Accès par 2 entrées : portail et pré
Distance dans l'école marquée au sol par la mairie.
- Attendre l'autorisation d'entrée de l'enseignant pour pouvoir entrer dans une première pièce (sas) : quitter chaussures et mettre les chaussons, affaires à accrocher au porte manteau

individuel, lavage des mains, classe avec une table individuelle et espace de 4m2 qui sera matérialisé pour l'enfant.

- Pas d'autorisation de se déplacer sans autorisation

- A chaque entrée et sortie de la salle : nettoyage des mains. Estimation de 2/3h de lavage de main par jour

- Prévoir du temps le matin pour les parents pour laisser les enfants dans le sas d'entrée

- Pas de récréation comme avant : Séance de sport pour remplacer la récréation

- Les familles doivent apporter une boîte avec trousse complète (crayons, feutres, crayon de papier, gomme, colle...) à leur nom

Photo de leur famille et jeu pas encombrant à utiliser sur leur table

Prévoir également un sac **lavable** avec bouteille d'eau, change complet, mouchoirs et doudou/tétine enfermés dans un sac plastique

- Temps d'accueil de 8h20 à 8h50, il **n'y aura pas** d'ouverture après pour les retardataires

- Respecter son groupe donné car groupe limité pour rester dans le cadre légal

- **Tous les enfants ne reprennent pas : priorité à certaines catégories (soignants, policiers, enseignants...) et d'abord les GS**

- Si les conditions restent identiques en juin, les enseignants en distanciel ne reviendront pas

- Impossibilité d'accueillir tout le monde car 40 personnes max dans l'école dans le meilleur des cas. Donc 2 groupes de 10 pour 2 jours chacun.

- Tous les directeurs ne sont pas censés reprendre en présentiel. Considéré en surnuméraire pour continuer d'assurer la gestion des échanges notamment avec les parents. Et difficile au final d'être en surnuméraire dans les écoles à cause des mesures d'éloignement de certains enseignants. Donc l'inspection fait le point.

- Instruction obligatoire mais certains parents ne répondent pas malgré les mails de l'école. Donc l'école va téléphoner pour savoir où en sont les enfants

- Première phase jusqu'au 25 Mai. Ensuite, les groupes seront refaits.

Pour Mme Chelini et Mme Bruder leur droit de travail en distanciel va jusqu'au 31 mai

Dans l'attente des directives pour les groupes avec une inconnue entre le 25 et le 31 mai.

- Les enfants doivent **obligatoirement** être accompagnés par les parents et non par les grands sœurs/frères.

L'école sera vraiment différente. Bien prévenir les enfants que l'ambiance sera anxiogène : pas de jouet (les classes ont été entièrement vidées), pas leur enseignant, classe triple niveau (groupe mixés), pas leurs copains... et règles très différentes dont un sas en plexiglass pour isoler l'enseignant des enfants et une désinfection obligatoire de tout objet touché

En présentiel pour le moment : 14 enfants dont 8/9 GS, le reste est composé d'enfants prioritaires...

39 enfants de GS seront à distance à plein temps.

M. Missenard :

Attention il y a une erreur sur les adresses mails pour répondre pour le périscolaire.

L'inscription à la cantine et au périscolaire ne signifie pas forcément que votre enfant est inscrit dans un groupe présentiel à l'école.

Allez régulièrement sur le site mairie pour les formulaires.

Ces derniers ont été diffusés aux familles dont la mairie a les adresses mails seulement.

Toutes les informations sont également relayées sur twitter et Facebook.

Un tableau récapitulatif vient d'être envoyé à l'école et est aussi disponible sur le site de la mairie.